Mis en ligne le : 25 AVR. 2023

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le 25 avril 2023

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au comité syndical prévu initialement le jeudi 20 avril 2023, une nouvelle réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Jeudi 04 mai 2023 à 11h

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Validation du compte rendu du Comité Syndical du 30 mars 2023

Délibérations

3. Délibération n°2023-13 : Convention de participation financière dans le cadre de la réfection de la digue « de Chaffunes » à Sorgues
4. Délibération n°2023-14 : Convention de mandat de maitrise d'ouvrage SMOP/ Commune de Mollans-sur-Ouvèze
5. Délibération n°2023-15 : Convention de participation financière dans le cadre de du confortement de berge de l'Ouvèze sur la commune de Mollans-sur-Ouvèze

Questions diverses

6. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE L'OUVEZE PROVENÇALE
ENTRECHAUX
84340

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale – 300, avenue des Princes d'orange 84340 ENTRECHAUX
Tél : 04 90 46 09 43 – Courriel : accueil@ouveze-provence.fr